

ASSEMBLÉE NATIONALE17 octobre 2013

PLFSS 2014 - (N° 1412)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 130

présenté par

M. Paul, rapporteur au nom de la commission des affaires sociales (Assurance maladie)

ARTICLE 34

Compléter la seconde phrase de l'alinéa 5 par les mots :

« avant le 30 septembre 2016. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.